

7 millions d'installations
électriques présentent des risques*

2/3 des logements
de plus de 15 ans vendus sont en
insécurité électrique**

1/4 des incendies
domestiques sont d'origine électrique*

ET LA VÔTRE ?

Les chocs électriques provoquent 100 décès par an et plus de 4 000 victimes d'électrifications graves chaque année.

* Source : Observatoire National de la Sécurité Électrique

** Source : Observatoire Promotelec du confort dans l'habitat



GROUPE DE RÉFLEXION SUR
LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE
DANS LE LOGEMENT

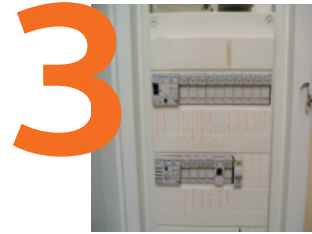
LES 6 EXIGENCES MINIMALES DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

En cas de doute sur votre installation,
faites appel à un installateur électricien qualifié



Présence d'un appareil général de commande et de protection de l'installation, facilement accessible.

Cet appareil permet de couper facilement l'alimentation de toute installation électrique.



Présence, sur chaque circuit, d'au moins un dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs.

Les disjoncteurs et les fusibles protègent les conducteurs électriques de l'installation des échauffements anormaux du fait de surcharges ou de courts-circuits.



Absence de tout risque de contact direct avec des éléments sous tension et de tout matériel vétuste et de tout matériel inadapté à l'usage.

Ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.



Présence, à l'origine de l'installation, d'au moins un dispositif de protection différentielle de sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre.

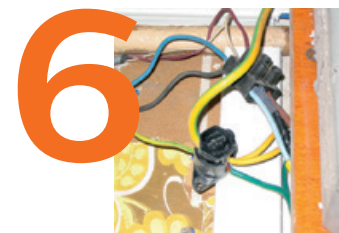
Il détecte les fuites de courant qui s'écoulent vers la terre et coupe automatiquement le courant.



Présence d'une liaison équipotentielle et respect des règles liées aux zones dans chaque local contenant une baignoire ou une douche.

Dans ces locaux, la présence d'eau aggrave fortement le risque d'électrocution.

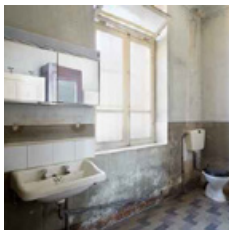
Ceci impose de limiter l'équipement électrique au voisinage de la baignoire ou de la douche et de relier entre eux les éléments métalliques accessibles.



Conducteurs protégés par des conduits, moulures ou plinthes en matière isolante.

Les fils doivent être mis sous conduits, plinthes, moulures en matière isolante pour éviter leur dégradation.

VOTRE INSTALLATION ÉLECTRIQUE



Votre installation vieillit et doit être régulièrement entretenue.

Une installation électrique non entretenue peut présenter des dangers au bout de 15 ans, dûs à l'usure normale des équipements. Elle doit donc être régulièrement vérifiée pour assurer la sécurité de ses utilisateurs et du logement.



Dans quel état se trouve votre installation électrique ?

Le diagnostic d'une installation électrique est obligatoire au moment de la vente pour les installations électriques de plus de 15 ans.

Votre installation doit respecter les 6 exigences minimales de sécurité. Pour le vérifier, il est conseillé de faire appel à un diagnostiqueur ou d'obtenir auprès de votre installateur électrique qualifié une attestation visée par le Consuel, document garantissant la sécurité de votre installation.

S'informer pour agir : www.gresel.org

LE GRESEL

Le Gresel a été fondé en 2003 afin d'étudier les problèmes posés par la sécurité des installations électriques domestiques en France. Il regroupe des organisations représentatives de consommateurs, des organisations professionnelles de la filière électricité ainsi que des organismes agissant en faveur de la sécurité électrique. C'est un espace d'information, de concertation et de proposition. Les actions entreprises sont décidées entre les participants, sur une base consensuelle.

LES MEMBRES DU GRESEL

ORGANISATIONS DE CONSOMMATEURS

AFOC : Association Force Ouvrière Consommateurs

ALLDC : Association Léo Lagrange de Défense des Consommateurs

CGL : Confédération Générale du Logement

CNAFC : Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques

CNL : Confédération Nationale du Logement

CDAFAL75 : Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques de Paris

Familles de France

Familles Rurales

UNAF : Union Nationale des Associations Familiales

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

CICLA : Centre d'Information du Cuivre, Laitons et Alliages

FEDELEC : Fédération nationale des Professionnels Indépendants de l'Électricité et de l'Électronique

IGNES : Industries du Génie Numérique, Énergétique et Sécuritaire

SYCABEL : Syndicat des fabricants de fils et câbles électriques et de communication

LES ORGANISMES PARTENAIRES

ASEC : Association Sécurité Électrique et Conformité

CONSUEL : Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité

ONSE : Observatoire National de la Sécurité Électrique

ASSOCIATION PROMOTELEC : association engagée pour un habitat sûr, adapté à chacun et respectueux de l'environnement

**CETTE CAMPAGNE D'INFORMATION
EST SOUTENUE PAR :**



Association des Brûlés de France



Institut National de la Consommation